



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

MANTES LA JOLIE

UNE GAUCHE DEBOUT

**DIRE CE QU'ON FAIT
ET FAIRE CE QU'ON DIT**

Lettre d'informations municipales numéro 113. Mai-Juin 2017



POUR ME CONTACTER :

Courrier. Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie

E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr

Blog : www.marcjammet.fr

Facebook: www.facebook.com/marc.jammet.7

**PROCHAINS CONSEILS
MUNICIPAUX.**

LUNDI 22 MAI À 20H30

LUNDI 3 JUILLET À 20H30

LUNDI 2 OCTOBRE À 20H30

LUNDI 20 NOVEMBRE À 20H30

LUNDI 11 DECEMBRE À 20H30

Ils ont lieu à l'Hôtel de Ville (entrée côté square Brioussel). Ils sont publics.

Je finance seul mon activité et l'information que je diffuse.

Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez m'aider en m'adressant une contribution financière (à envoyer à Marc JAMMET, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie)

Je vous en remercie par avance.

Bougeons-nous

Les élections nationales sont un moment particulier de démocratie.

Elles ont permis (*Présidentielle*) et elles permettront (*Législatives*) un débat en grand sur ce qu'il faudrait faire.

Mais elles comportent également des pièges.

Comment croire, par exemple, en certaines propositions alors que les candidats qui les portent les refusent au plan local ou prétendent s'opposer à leurs adversaires politiques alors qu'ils se compromettent quotidiennement avec eux ?

Parce qu'il y a une vie après les élections, il revient aux citoyens de ne pas s'en laisser conter, d'exiger le droit d'être informés pour se forger leurs propres opinions et surtout agir.

Avec les communistes de Mantes-la-Jolie, je suis à votre disposition.

Bien à vous,

Marc Jammet.



**LUNDI 1^{er} MAI À MANTES-LA-JOLIE.
LE MUGUET DES COMMUNISTES**

Comme chaque année, lundi matin, les communistes vous proposeront de les soutenir financièrement en achetant leur muguet dans les deux points de vente qu'ils organisent au Centre commercial principal du Val-Fourré (devant le café Chez Michel) et au Centre commercial ZAC Henri IV (à côté de la boulangerie).

Pour les communistes de Mantes-la-Jolie, leur financement est clair: les cotisations de leurs adhérents et votre soutien.

BUDGET MUNICIPAL

PLUSIEURS MILLIONS D'EUROS GASPILLÉS

LA VILLE A DÛ CONSTITUER UNE provision pour faire face aux risques qu'entraîne la gestion de sa dette (*swaps*) que je dénonce depuis plusieurs années. Ainsi le Conseil municipal du 27 mars dernier a-t-il dû voter en urgence d'une part une délibération générale (*la loi précise que « la commune doit constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative »*) puis une délibération plus précise fixant cette **PROVISION À TROIS MILLIONS D'EUROS**. Trois millions d'euros qui ne seront plus disponibles tant que le risque ne sera pas écarté.

La communauté urbaine (GPS&O) n'est pas en reste. Si elle n'a pas augmenté le taux de son imposition locale, elle a - par contre - réduit fortement l'attribution de compensation qu'elle reverse aux communes. L'attribution de compensation c'est l'estimation de la différence entre les recettes que la communauté urbaine perçoit (*et que les communes ne perçoivent plus*) et les dépenses qu'elle engage (*et que les communes n'engagent plus*).

A ce titre, en 2015, Mantes-la-Jolie avait perçu 3 millions d'euros de la CAMY. En 2016, 1,3 million d'euros de la GPS&O. **EN 2017 LA VILLE PRÉVOIT UNE ATTRIBUTION NÉGATIVE** (*c'est-à-dire que c'est elle qui va payer*) de 1,5 millions d'euros. **PERTE DE RECETTES EN DEUX ANS: 4,5 MILLIONS D'EUROS!**

AUTANT D'ARGENT QUI SERAIT POURTANT BIEN UTILE POUR SATISFAIRE LES BESOINS DES MANTAIS!

En bref

CANTINES SCOLAIRES. FRÉQUENTATION EN HAUSSE MAIS DÉFICIT ACCENTUÉ.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, dix mille repas ont été servis. Et assez bizarrement la société privée ELRES (*délégataire*) annonce un déficit en hausse de près de cent vingt mille euros (*153.000 en tout*), soit pratiquement 12 euros de déficit par repas supplémentaire?

MODIFICATION DES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES (COURS DES DAMES)

Les futurs résidents vont être rattachés à l'école maternelle Les Mimosas et à l'école élémentaire Marie Curie.

NOUVEAUX TARIFS POUR LES REPAS DES SENIORS.

Le service de portage de repas pour les seniors prévoyait une formule midi à 5 composantes et une formule soir à 4 composantes. La formule « soir » va être décomposée en « soir 1 » avec 4 composantes, « soir 2 » avec 3 composantes et « soir 3 » avec 2 composantes. Une formule « soir » dont le prix va donc varier et qui, selon la majorité municipale, devrait amener de nouvelles commandes pour les seniors qui trouvaient les repas trop copieux. Trop copieux ou trop chers?

VILLAGE SANTÉ. LE 20 MAI.

La première édition avait eu lieu lors de la fête de Gassicourt.

Pour sa deuxième édition, le Village Santé déménage et se tiendra le samedi 20 mai au square Brioussel.

QUATRE SÉJOURS DE VACANCES.

Mi-juillet les quatre CVS (*Centre de Vie Sociale*) vont organiser chacun un séjour d'une petite semaine de vacances respectivement à Merville-Franceville (CVS Gassicourt), à Champaubert (CVS Peintres-Médecins), à

Pierrefitte-en-Auge (CVS Aimé Césaire) et à Criel-sur-Mer (CVS Les Garences).

Ces voyages ne concerneront en tout que 138 personnes. Il en coûtera aux familles entre 49 et 53 euros par personne.

DEUX RUCHERS.

La Ville va s'associer à l'Union partenariale de l'apiculture française (UNAF) pour installer deux ruchers sur son territoire. Il lui en coûtera 28.800 euros (hors taxes).

ZAC DES BORDS DE SEINE. LA VILLE REMET LA MAIN À LA POCHE.

La Ville a vendu à Nexity dont la dépollution « prévue » devait être prise en charge par le promoteur (*346.000 euros*).

Seulement voilà, plus d'un an après, celui-ci estime que cette dépollution va engendrer des frais supplémentaires ... dont la Ville vient d'accepter de prendre la majeure partie (*250.000 euros*). Elle est pas belle, la vie?

GESTION DE L'EAU. « DIS-MOI QUI TU FUIS? »

Selon le dernier rapport remis aux élus (*par la CAMY pour l'année 2015*), **les pertes (fuites notamment) représentent 14,2% du volume distribué (7 millions de mètres cubes)** aux 35 communes de l'ex-Camy.

Pour Mantes-la-Jolie, c'est VEOLIA EAU qui détient la délégation de service public.

Pourtant chaque rapport annuel démontre la nécessité d'une gestion publique de l'eau.

Outre ces articles plus détaillés, vous trouverez également sur mon blog (www.marcjammet.fr) « Contre la fermeture du bureau de Poste Jean Jaurès », « Bambino libéré », « Le marché du Val-Fourré à nouveau confié au privé », « la commémoration du 8 mai 1945 à Mantes-la-Jolie »...